

Le Service correctionnel du Canada et les liaisons avec la collectivité : Activités d'engagement et initiatives

Claude Tellier et Jeffrey Franson¹

Planification stratégique, Service correctionnel du Canada

Depuis 1997, le gouvernement du Canada s'efforce activement d'inciter tous les Canadiens à contribuer à l'édification de collectivités plus sûres et plus fortes. Il ne cesse d'encourager les membres des secteurs public, privé et bénévole à collaborer avec l'ensemble des citoyens en vue d'améliorer la qualité de vie des générations futures. Pour s'acquitter de son mandat, le Service correctionnel du Canada (SCC) contribue au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et en aidant, au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.

La Mission du SCC lui enjoint d'inciter les membres des collectivités canadiennes à participer au processus correctionnel à titre d'élément clé de ce processus. Elle reconnaît en outre que la contribution des collectivités facilite la réinsertion sociale des délinquants au moment de leur mise en liberté. Le SCC assure depuis des années une liaison avec des particuliers, des groupes et des organismes de la collectivité. Bien que quelques-unes des activités de liaison mises en œuvre aient un caractère officiel, la plupart des initiatives sont habituellement informelles et individuelles.

Cet article donne un aperçu des activités de liaison avec la collectivité et des initiatives d'engagement communautaire entreprises par le SCC sur une période d'un an, soit de mai 2001 à mai 2002. Il traite des outils utilisés par le Service pour solliciter la participation des citoyens et des collectivités et mettre en œuvre les différentes activités et initiatives, des motifs qui sous-tendent ces dernières, des endroits où elles sont offertes ainsi que des personnes qui y participent. Le SCC s'inspirera de ces données pour déterminer de nouvelles stratégies qui l'aideront à s'acquitter de son mandat, à savoir créer des collectivités plus sûres et plus fortes pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Méthodologie

Un questionnaire a été administré pour permettre au SCC de dresser un portrait précis des activités de liaison avec la collectivité et des initiatives

d'engagement communautaire mises en œuvre à tous les niveaux de l'organisme. Ce sondage visait notamment à recueillir les opinions et les perceptions des répondants, à déterminer les initiatives en cours et, enfin, à obtenir de l'information sur l'unité opérationnelle et le secteur des répondants.

La Direction de la recherche a élaboré un questionnaire accessible par Internet pour faciliter l'entrée et l'analyse des données. Ce questionnaire a été envoyé par courriel aux directeurs de district, aux directeurs d'établissement, aux sous-commissaires régionaux ainsi qu'aux responsables de secteurs à l'AC. Cent trente-sept répondants provenant de 153 unités opérationnelles ont participé au sondage, ce qui représente un taux de réponse de 91%. Les réponses ont été fournies par 25 unités de l'AC et 128 unités opérationnelles régionales.

Résultats

Engagement de la collectivité

On a demandé aux répondants quels étaient, selon eux, les principaux avantages des activités de liaison et d'engagement avec la collectivité². Une proportion importante de répondants a indiqué que ces activités avaient comme principal avantage d'accroître la sensibilisation des collectivités en incitant ses membres à participer au processus correctionnel et en augmentant leur niveau de confiance à l'égard de celui-ci. Le deuxième avantage en importance était que ces activités permettaient à la collectivité d'offrir un meilleur soutien aux délinquants. Parmi les autres avanta-

Graphique 1



ges cités, mentionnons le soutien en matière de réinsertion sociale, le soutien aux services correctionnels en général et l'accroissement de la sécurité du public.

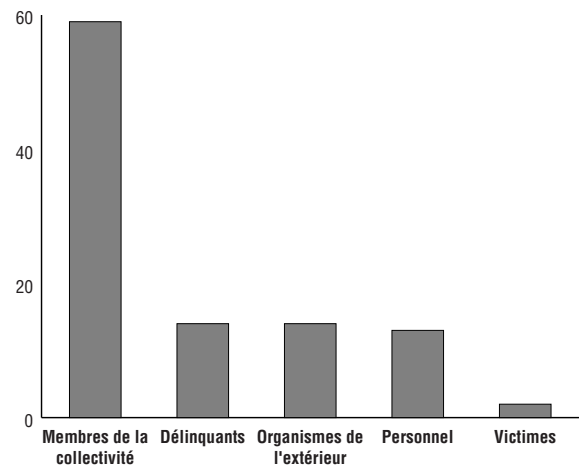
On a demandé aux répondants de décrire les activités et initiatives auxquelles ils participaient. Au total, 347 activités différentes ont été mentionnées pour la période visée par le sondage. Ces activités étaient mises en œuvre dans cinq secteurs stratégiques. Comme le montre le Graphique 1, plus des trois quarts (77 %) des activités de liaison avec la collectivité et des initiatives d'engagement communautaire visaient à communiquer de l'information pour accroître la sensibilisation de la collectivité; 57 % avaient pour objet d'appuyer les efforts de réinsertion sociale des délinquants après leur mise en liberté; 52 % étaient destinées à renforcer la sécurité du public et à fournir des bienfaits sociaux, culturels ou économiques; 43 % comportaient des consultations auprès de la collectivité, notamment engager un dialogue avec des membres de la collectivité dans un climat de compréhension et de respect mutuels, en vue de trouver des options et des solutions pour aider le SCC à améliorer son processus décisionnel. Enfin, environ le tiers (34 %) des activités avait pour but d'aider les délinquants à acquérir les compétences professionnelles et sociales dont ils avaient besoin pour préparer et planifier leur mise en liberté.

Plus de 29 000 personnes ont participé aux 347 activités de liaison avec la collectivité et les initiatives d'engagement communautaire mentionnées. Il convient de noter que ce nombre est peut-être inférieur au nombre réel de participants, car il est difficile de déterminer le nombre de personnes ayant participé à certaines activités comme les séances de consultation publique.

Le Graphique 2 fait état des catégories de personnes ayant participé aux initiatives du SCC. Il s'agit dans une large mesure de membres de la collectivité (59 %). Ce pourcentage élevé confirme que le SCC, conformément au principe qui régit ce type d'initiatives, invite les membres de la collectivité à participer en grand nombre aux activités visant à maximiser les chances de réinsertion sociale des délinquants pour créer des collectivités plus sûres et plus fortes. Le niveau de participation des délinquants (14 %), du personnel du SCC (14 %) et des divers organismes de l'extérieur (13 %) est sensiblement le même. Toutefois, la proportion de victimes qui participent aux initiatives (2 %) est de beaucoup inférieure aux autres catégories. Il est difficile de dire avec exactitude pourquoi les victimes sont sous-représentées.

Graphique 2

Catégories de participants aux activités de liaison avec la collectivité



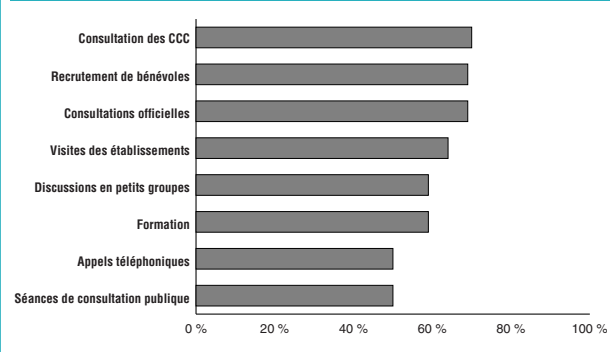
Peut-être n'y a-t-il pas assez d'initiatives conçues expressément pour favoriser la participation des victimes ou peut-être les victimes refusent-elles de participer aux activités et initiatives du SCC.

L'endroit où sont mises en œuvre les activités de liaison avec la collectivité et les initiatives d'engagement communautaire joue un certain rôle dans le degré de participation observé. Ainsi, les délinquants et les membres du personnel participent davantage aux activités offertes en établissement. Lorsque les activités ont lieu dans un bureau de libération conditionnelle, un centre communautaire en milieu rural, une école, une église ou un poste de police, la participation des délinquants est pratiquement nulle. Le personnel du SCC a tendance à participer davantage aux initiatives qui se déroulent dans ses unités opérationnelles qu'à celles qui sont offertes dans la collectivité. Quant aux victimes, elles semblent préférer les activités tenues dans les centres communautaires. Fait intéressant, les victimes participent beaucoup plus aux initiatives qui impliquent également des délinquants. La majorité des initiatives auxquelles participent les victimes sont mises en œuvre dans le cadre de partenariats et sont axées, pour la plupart, sur la justice réparatrice.

Le SCC fait appel à plusieurs stratégies pour inciter la population canadienne à participer aux activités de liaison avec la collectivité et aux initiatives d'engagement communautaires, comme le montre le Graphique 3. La plupart de ces stratégies font appel à la diffusion d'information, à la communication et à la consultation. Pour ce qui est du recrutement de bénévoles et de la formation, il s'agit plutôt de méthodes visant à accroître la participation et l'engagement des citoyens envers le SCC.

Graphique 3

Stratégies visant à favoriser la participation des citoyens



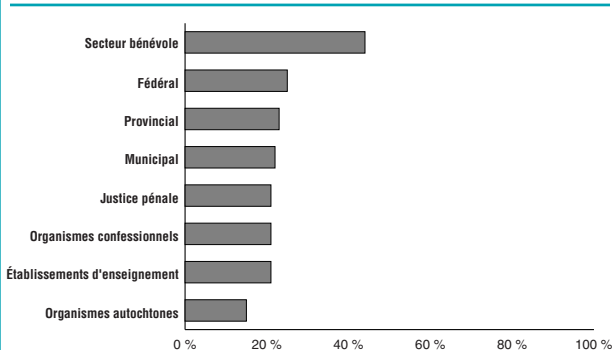
Seulement 89 répondants (58%) ont indiqué utiliser des outils de liaison avec la collectivité pour susciter l'engagement des Canadiens, notamment l'information diffusée sur les sites Web du SCC et ses publications. Fait à noter de nombreux répondants ont mentionné avoir recours à du matériel personnalisé pour inciter les citoyens et les collectivités à s'engager, et ce malgré la multitude d'outils à leur disposition.

Partenariats

Pour élargir la portée de ses activités de liaison avec la collectivité et atteindre son public cible, le SCC compte sur l'aide de ses partenaires traditionnels et non traditionnels. Il estime que les partenariats, qui favorisent la mise en commun de forces, de perceptions, de compétences et de connaissances particulières, lui permettront d'assurer la continuité de ses efforts. D'après les répondants, 228 des 347 initiatives citées ont donné lieu à l'établissement de un ou plusieurs partenariats. Comme on peut le constater au Graphique 4, de multiples partenariats sont issus de ces initiatives. Dans l'ensemble, 70% de ceux-ci mettent à contribution l'une ou l'autre des administrations publiques, qu'il s'agisse de l'administration fédérale (25%), provinciale (23%) ou

Graphique 4

Types de partenariats établis dans le cadre des activités de liaison avec la collectivité



municipale (22%). De plus, 44% des partenariats sont établis avec le secteur bénévole.

La plupart des partenariats avec les établissements sont établis dans le cadre d'activités axées sur la préparation à la mise en liberté des délinquants. Les initiatives visant à aider les délinquants à apporter leur contribution à la collectivité et à obtenir en retour le soutien de ses membres ont elles aussi tendance à déboucher sur des partenariats. De la même façon, les partenariats établis avec la collectivité sont le plus souvent le fruit d'initiatives conçues pour aider les délinquants à se préparer à leur mise en liberté, consulter les membres de la collectivité et appuyer les délinquants au moment de leur élargissement.

Conclusion

Ce premier sondage a permis au SCC de recueillir des renseignements de base sur la portée et la nature des activités de liaison avec la collectivité et des initiatives d'engagement communautaire mises en œuvre dans plusieurs domaines stratégiques. On a ainsi pu constater que ces activités et initiatives étaient principalement axées sur la sensibilisation de la collectivité. Les autres visent à inciter les membres de la collectivité à appuyer les délinquants, à aider les délinquants à apporter leur contribution à la collectivité, à consulter les collectivités et, enfin, à aider les délinquants à se préparer à leur mise en liberté. Ce questionnaire fournit au SCC de précieux renseignements sur les activités actuelles et futures.

Une seconde administration du questionnaire, ou la création d'une base de données interactive permettant au personnel des unités opérationnelles et des secteurs de l'Administration centrale et des régions d'entrer des données en tout temps permettrait sans doute le signalement d'un plus grand nombre d'activités et initiatives. Un questionnaire «interactif» constituerait un outil de gestion et un outil opérationnel efficace pour obtenir un instantané ponctuel des efforts déployés par le SCC et les collectivités dans le domaine de la liaison avec la collectivité et de l'engagement communautaire. Le SCC pourrait tirer parti des activités et initiatives en cours et trouver de nouvelles stratégies pour favoriser l'établissement de partenariats entre les citoyens et les collectivités. ■

¹ 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.
² Comme les répondants pouvaient donner plus d'une réponse, les pourcentages ne totalisent pas nécessairement 100%.
³ Chaque activité pouvait avoir plus d'une fin, les pourcentages ne totalisent donc pas nécessairement 100%.